



## Juillet et Août 2010 : Opération « Tranquillité Vacances »

Ce dispositif, mis en place gratuitement par les services de la Police Nationale, vise à enrayer le nombre de cambriolages et d'intrusions commis dans les habitations pendant l'absence de leurs occupants, partis en vacances.

### Comment bénéficier de ce dispositif ?

Il vous suffit de signaler votre départ en vous présentant, au moins 48 heures avant, dans l'un des services suivants :

- POLICE MUNICIPALE - Rue Saint Roch, 13480 CABRIES (au Piton) - ☎ 06.26.25.23.89
- GENDARMERIE - Avenue du 8 Mai, 13320 BOUC-BEL-AIR - ☎ 04.42.22.16.85

en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance d'électricité, de téléphone ou de loyer...).

**Attention** : toute demande tardive (par courrier ou par téléphone) ne pourra être prise en compte.

**N'oubliez pas** : prévenez le service concerné en cas de changement de dates ou de durée des congés et de tout retour avant la date prévue.

### QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR ASSURER LA SECURITE DE VOS BIENS

#### ► Protection des accès

Portez une attention particulière aux issues :

- vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous ;
- verrouillez systématiquement les portes et fermez les volets ;
- n'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés ;
- ne cachez pas vos clés à l'extérieur (sous le paillason, un pot de fleur, une pierre, dans la boîte aux lettres ...).

#### ► Protection des biens

Veillez à :

- ne laisser aucun objet de valeur visible à travers les fenêtres ;
- ne pas laisser de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée ;
- ne pas garder chez vous d'importantes sommes d'argent ;
- répertorier et photographier vos meubles et objets de valeur sur les lieux où ils sont placés habituellement et à en noter les numéros ;
- conserver les factures d'achat ;
- relever les marques et les numéros des matériels, les numéros des chèquiers et des chèques utilisés...

### QUELQUES PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT DE PARTIR EN TOUTE TRANQUILLITE EN VACANCES

#### ► Signalez votre absence à :

- la Police Municipale de Cabriès ou la Brigade de Gendarmerie de Bouc-Bel-Air ;
- vos amis et voisins dont vous êtes sûr.

► Verrouillez vos portails et fermez les portes et les volets de votre domicile.

► Verrouillez les coffres et portières de votre véhicule et ne laissez pas en vue sur les sièges sacs à main, sacoches...

► Mettez en lieu sûr argent et objets de valeur, ainsi que vos chèquiers et cartes bancaires (par exemple à la banque).

► Laissez une apparence habituelle à votre habitation : demandez par exemple à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets régulièrement, de relever votre courrier (ou demandez à La Poste de le faire suivre)...

► Ne signalez pas votre absence par un message sur votre répondeur et préférez le transfert d'appel.

### SI VOUS ÊTES MALGRE TOUT VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Alertez immédiatement la police ;
- Ne touchez à rien pour permettre aux enquêteurs de faire les constatations nécessaires ;
- Fournissez la liste détaillée des objets volés. Si des documents bancaires ou postaux ont été dérobés, prévenez immédiatement l'établissement financier concerné.